

Décision n° CODEP-DEU-2015-050281 du 17 décembre 2015 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-95 à R. 1333-97 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-29 à R. 4451-37;

Vu la décision 2010-DC-0191 de l'ASN du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la Décision n° CODEP-DEU-2010-069344 du 22 décembre 2010 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la demande de renouvellement d'agrément en date du 11 mai 2015 présentée par M. Régis BOISSINOT, Directeur général adjoint de la société POLINORSUD, et le dossier joint à cette demande, complété le 17 septembre 2015 ;

Vu les engagements pris par l'organisme dans le cadre de l'instruction de la demande susvisée,

Décide:

Article 1er

L'organisme POLINORSUD, dont l'adresse du siège social est ZAC Ecopôle du Véron – Rue Denis Papin, AVOINE, est agréé, sous le n° OARP0067, pour procéder aux contrôles en radioprotection prévus aux articles R. 1333-95 du code de la santé publique et R. 4451-32 du code du travail.

L'agrément est accordé jusqu'au 17 juillet 2020 pour les domaines d'agrément figurant en annexe 1 et pour les agences listées en annexe 2 à la présente décision.

Article 2

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée par insertion au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 17 décembre 2015.

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire et par délégation, Le directeur général adjoint

Jean-Luc LACHAUME

2/4

ANNEXE 1

à la Décision n° CODEP-DEU-2015-050281 du 17 décembre 2015 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : POLINORSUD

Numéro d'agrément: OARP0067

Domaine(s) d'agrément:

Le domaine d'agrément est défini par le croisement d'un secteur d'activité, d'une catégorie de sources de rayonnements ionisants et d'éventuelles conditions limitatives :

Le secteur « **médical** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine préventive et curative, y compris les examens médico-légaux, à l'art dentaire, à la biologie médicale et à la recherche biomédicale ;

Le secteur « vétérinaire » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine vétérinaire ;

Le secteur « **industrie et recherche** » regroupe les activités nucléaires, au sens de l'article L. 1333-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des activités des secteurs « médical » et « vétérinaire ».

Secteurs d'activité Catégories de sources de rayonnements ionisants	Médical	Vétérinaire	Industrie et recherche
Radionucléides en sources scellées	/	/	Agréé jusqu'au 17/07/2020
Radionucléides en sources non scellées	/	/	Agréé jusqu'au 17/07/2020
Appareils électriques émettant des rayonnements ionisants (dont générateurs électriques de rayons X)	/	/	Agréé jusqu'au 17/07/2020
Accélérateurs de Particules	/	/	/
Conditions limitatives			

ANNEXE 2

à la Décision n° CODEP-DEU-2015-050281 du 17 décembre 2015 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : POLINORSUD

Numéro d'agrément : OARP0067

Liste des agences:

Nom	Ville	Adresse
Agence de Belleville-sur-Loire	Léré	BP09
		18240 LERE
		02 48 54 50 50 (poste 40 95)
Agence de Cattenom	Cattenom	Route de la centrale
		BIE entrée 11
		57570 CATTENOM
		03 82 82 00 27
Agence de Paluel	Paluel	Hameau de Conteville –
		Route des Tennis
		76450 PALUEL
		02 35 57 98 11
Agence de Bollène	Bollène	Site du Sactar
		Espace Santo DI DIO
		84500 BOLLENE
		04 90 30 39 14